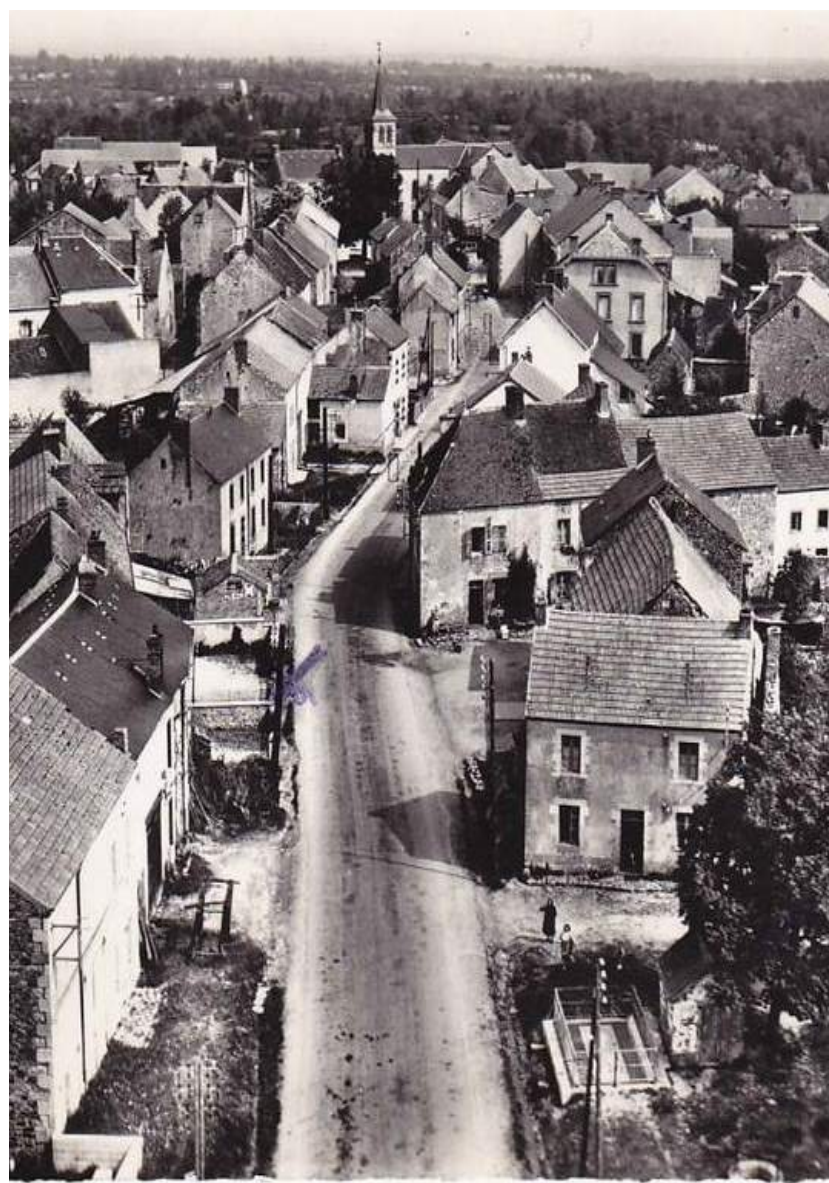


Fontanières

Bulletin municipal n°15 Juillet 2015



Fontanières vu du ciel

Sommaire

Le mot du Maire p.1

Un peu d'histoire p.3

Le Conseil Municipal p.4

*Délégués communaux
et intercommunaux p.5*

Le budget municipal p.8

Informations p.11

Projets p.17

Infos pratiques p.19

État civil p.33

*la vie de nos
associations p.34*

*Nos artisans et
commerçants p.42*

Le mot du Maire



C'est avec plaisir que je m'adresse à vous par le biais de ce bulletin au nom d'une nouvelle équipe municipale .

Cela a fait un an le 23 mars que j'ai été élu Maire de Fontanières.

Avant toute chose, Je tiens à saluer le travail accompli par Maryse Breschard et mes collègues : Jacqueline Dumont, Régine Caillaux , Gérard Glomot et enfin Bruno Nozi qui ont cessé leur mandat au mois de mars. Je tiens à les remercier bien sincèrement.

En particulier Maryse qui a été Maire pendant 19 ans. Trois Mandats durant lesquels, Maryse s'est totalement investie avec beaucoup de générosité et de sérieux dans la tâche qui lui a été confiée. Je tiens à dire que sans elle, jamais je n'aurai pensé, un jour être Maire. C'est à elle que je dois ma place aujourd'hui parce que personne ne voulait lui succéder. Elle m'a fait confiance , m'a convaincu et aujourd'hui, je peux la remercier de m'avoir poussé dans cette aventure .Maryse Je t'adresse un grand MERCI et une bonne retraite bien méritée.

J'ai donc accepté de me présenter avec le soutien de nombreuses personnes et surtout je me suis entouré d'une équipe formidable , motivée , dévouée et très dynamique. Bien sûr cette première année a été plus ou moins une période de découverte et d'apprentissage pour tous ou du moins pour une partie d'entre nous et aujourd'hui, je peux vous dire que nous sommes opérationnels.

Les élus qui composent le nouveau conseil : les petits nouveaux sont Sébastien Bussière, Cédric Steiner , Sébastien Vincendon (3ème adjoint), Christophe Grégoire et Brigitte Moissonneur, la seule femme du groupe ; C'est regrettable de n'avoir pas pu respecter la parité faute de candidature. Les anciens sont Daniel Saintemartine (1er adjoint), Jean Pierre Vincendon(2ème adjoint) Stéphane Busset, Alexandre Guillon et Jean Louis Pérol. Ils ont tous à cœur de travailler dans l'intérêt général. Le collectif, l'entente est un atout et constitue notre force.

Depuis un an nous nous sommes efforcés de terminer ou du moins de travailler sur les projets inachevés par le précédent conseil. Nous sommes dans la continuité . La numérotation du bourg et des villages est pratiquement terminée. Tous les panneaux ont été posés et une partie des numéros ont été fixés soit par les employés communaux soit par les propriétaires eux-mêmes ; merci à tous ceux qui nous ont permis d'avancer plus vite.

En ce qui concerne la réfection de l'église, c'est long, nous voudrions accélérer les démarches mais cela ne dépend pas de nous , pour ne citer personne.

Les travaux de l'ancienne poste sont en cours et devraient s'achever assez vite de façon à accueillir une nouvelle famille de quatre enfants. Nous leurs souhaitons dès maintenant la Bienvenue.

Le projet de fleurissement de la commune a commencé, ce sont Bernard Vertadier et Alain Glomeaud qui en sont référents. Merci de contribuer à cet embellissement de la commune en arrosant les jardinières qui sont à proximité de votre habitation ou commerce. C'est bien tous ensemble que nous réussirons à faire bouger et changer les choses.

Plusieurs artisans et commerçants ont également vu le jour : Colin Robinson et Adrien Mouychard ont ouvert un dépôt vente et réparations de petits matériaux agricoles et quads, Benjamin Saint Laurens, artisan nouvellement installé spécialisé dans la maçonnerie, la rénovation et le carrelage, Joëlle Queyroi (La Fée Cousette) qui va prochainement ouvrir sa boutique de couture, retouche, confection et cours de couture et Étienne Dupoux, exploitant agricole, spécialisé dans la vente d'arbres fruitiers greffés et la taille et restauration d'arbres fruitiers. Nous leur souhaitons à tous de réussir dans leur entreprise.

Les années qui s'ouvrent à nous ne seront pas de tout repos. Réformes territoriales, réductions des dotations de l'état, nous obligent d'ores et déjà à penser à l'action publique autrement, Il faudra faire aussi bien avec moins de moyen. Alors dans ce contexte, à nous de trouver l'énergie, la créativité pour défendre et faire vivre notre commune. Nous devons conduire des actions peu coûteuses qui améliorent notre vie.

Les élus et moi-même restons à votre écoute. Nous avons besoin d'échanger avec vous afin d'ajuster en permanence et répondre au mieux à vos préoccupations.

Le Maire,

Manuel Novais



Un peu d'histoire

2014 : Année commémorative du centenaire du début de la guerre 1914-1918



Hommage aux « poilus » de Fontanières

*HB. BOURRIQUET
A. BARRET
FP. BIGOURET
FF. BOURIQUET
E. CHARTIER
N. CHARTIER
J. CHARTRON
G. COLLAINÉ
FJM. DECOUT
JM. DUMERY
MA. DUMERY
RLH DUMERY*

*RV. DUMERY
RL. DUMERY
H. FAURE
AAM. GARRET
JML. GARRET
M. GLOMOT
MA. GLOMOT
J. GUILLEN
G. LACARTE
AJ. LASSOUT
G. LASSOUT
HM. LORIVAL*

*RA. MAGNIER
M. MAILLARD
A. MALTAIRE
M. MARTIN
JG. MENUT
M.A MICHON
F. PASCAL
E. RIGAUD
JME. SOULIER
A. THOMAS
VA. TOURAND*

Le Conseil Municipal



Absents : Christophe Grégoire – Stéphane Busset

Le Maire : Manuel NOVAIS

1er adjoint : Daniel SAINTEMARTINE

2ème adjoint : Jean-Pierre VINCENDON

3ème adjoint : Sébastien VINCENDON

Conseillers municipaux :

Sébastien BUSSIERE - Christophe GREGOIRE - Cédric STEINER - Stéphane BUSSET

Alexandre GUILLON - Brigitte MOISSONNEUR - Jean-Louis PEROL

Délégués à la Communauté de Communes Auzances – Bellegarde :

Manuel NOVAIS – Daniel SAINTEMARTINE

DELEGUES COMMUNAUX AUX DIVERSES COMMISSIONS COMMUNALES

• COMMISSION DES TRAVAUX

Titulaires : Busset Stéphane
Perol Jean-Louis
Steiner Cédric
Bussière Sébastien

Suppléants : Guillon Alexandre
Gregoire Christophe
Vincendon Sébastien

• COMMISSION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Titulaires : Perol Jean-Louis
Gregoire Christophe

Suppléants : Cluzet Jean-Jacques
Bougerol Jean-Claude

• COMMISSION DU STADE / SALLE POLYVALENTE ET VAISSELLE

Titulaires : Moissonneur Brigitte
Guillon Alexandre

Suppléants : Martin Gérard
Novais Isabelle

• CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE C.C.A.S

Steiner Cédric
Vincendon Jean-Pierre
Busset Stéphane
Moissonneur Brigitte

Lovergnat Colette
Nicolaon Jeanne
Breschard Maryse
Thomas Monique

• COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Titulaires : Glomot Gérard
Boullet Agnès
Guillen Jean-Paul
Breschard Maryse
Asselot Thierry

Suppléants : Gaillard Fabrice
Martinet Michel
Tourand Michel
Guillon André
Luquet Pierre
Moissonneur Brigitte

*DELEGUES COMMUNALES AUX DIVERS SYNDICATS
INTERCOMMUNALES*

• **SYNDICAT ELECTRIFICATION EVAUX - CHAMBON**

**OU SECTEUR TERRITORIAL D'ENERGIE DE BELLEGARDE EN MARCHE - EVAUX LES BAINS -
AUZANCES**

Titulaires : Guillon Alexandre
Perol Jean-Louis

Suppléants : Novais Manuel
Busset Stéphane

• **SIVOM EVAUX-CHAMBON**

Titulaires : Vincendon Sébastien
Moissonneur Brigitte

Suppléants : Perol Jean-Louis
Gregoire Christophe

• **SYNDICAT AEP DE LA ROZEILLE**

Titulaires : Steiner Cédric
Busset Stéphane

Suppléants : Bussière Sébastien
Gregoire Christophe

• **SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATIQUE
COMMUNALE SDIC 23**

Titulaires : Vincendon Jean-Pierre

Suppléants : Novais Manuel

• **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT SCOLAIRES DU SECTEUR D'AUZANCES**

Moissonneur Brigitte

Bussière Sébastien

• **COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIAL CNAS**

Vincendon Jean-Pierre

• **DELEGUE DEFENSE**

Vincendon Jean-Pierre



Le budget communal

Section d'investissement

Dépenses	Recettes
Reprise déficit antérieur 35155,11 €	Report excédent 35155,11 €
Remboursements des emprunts 12969,79 €	Fonds de compensation TVA 7010,78 €
Cautions 1130,00 €	Cautions 330,00 €
Acquisitions 1971,00 € <i>(Matériel informatique, destructeur de papier, réfrigérateur et micro-ondes salle polyvalente)</i>	Vente de terrains (Dom'aulim et Devers) 34810,00 €
Travaux	Amendes de police 234,00 €
Installation défibrillateur 1184,31 €	Emprunts 800,00 €
Éclairage public 9446,85 €	<u>Subventions</u>
	DETR (Église) 9810,00 €
	Conseil Général (FDAEC) 7230,00 €
	Subventions diverses 1200,00 € (Groupama défibrillateur)
Total : 61857,06 €	Total : 96579,89 €

Soit un excédent d'investissement 2014 de 34722,83

Section de fonctionnement

Dépenses	Recettes
Entretien de la voirie	Locations des immeubles 24171,95 €
<i>dont</i>	<i>dont</i>
Fauchage 1330,00 €	Location de la
Débroussaillage 798,00 €	salle polyvalente 1270,00 €
(+ 2394,00€ réglé en 2015)	
Point à temps 2586,43 €	
Divers travaux voirie 1125,97 €	Droits de pêche 390,00 €
Entretien éclairage public 702,29 €	
Total : 169845,32 €	Total : 210917,88 €

Soit un excédent de fonctionnement 2014 de 41072,56 €

Budget primitif 2015

Le budget primitif 2015 en section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 209 800€

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 239 300€

Remboursement des emprunts part capital ► 12 600€

Programme des dépenses envisagées ou réalisées :

Acquisition bacs fleurs	1000,00
Rachat de terrain	1000,00
Travaux église 1ère tranche	164000,00
Voirie communale	29200,00
Logement ancienne poste	29200,00

Recettes restant à percevoir :

Travaux à l'église	
Subvention DETR	22890,00 €
Subvention exceptionnelle	20000,00 €
Subvention du conseil général	19620,00 €
Travaux Voirie	
FDAEC	7000,00 €
Amendes de police	291,17 €
Éclairage public	
SDAEC	2500,00 €
DETR	2100,00 €

Taux communaux et intercommunaux des impôts locaux :

<u>Taux Communaux</u>	
Taxe d'habitation	8,79 %
Taxe foncier bâti	10,23 %
Taxe foncier non bâti	45,20 %
<u>Taux Intercommunaux</u>	
Taxe d'habitation	16,14 %
Taxe foncier bâti	2,65 %
Taxe foncier non bâti	6,80 %
Cotisation foncière des entreprises	25,44 %

A savoir que les taux moyens des taxes pour 2015 sont :

AU NIVEAU DEPARTEMENTAL		AU NIVEAU NATIONAL	
Taxe d'habitation	23,84 %	Taxe d'habitation	23,95 %
Taxe foncier bâti	17,74 %	Taxe foncier bâti	20,20 %
Taxe foncier non bâti	58,23 %	Taxe foncier non bâti	48,53 %

Redevance d'assainissement :

Pour les personnes raccordées au réseau ou pouvant l'être, les montants sont fixé comme suit pour la période du 01/07/2015 au 30/06/2016 :

	2015 (HT)
Abonnement	71,63 €
Jusqu'à 120m3	1,7906 €
Au delà de 120 m3	0,9071 €

Participation aux frais de branchement :

	Branchement sur réseaux neufs	Branchement sur réseaux existants
Montant maximum exigible	800,00 €	1 200,00 €

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères fixé par la Communauté de Communes Auzances-Bellegarde s'élève à 15,25 % pour l'année 2015.

Subventions accordées aux associations:

	2014	2015
Club des Aînés de Fontanières	400,00 €	450,00 €
Anciens Combattants de Fontanières	210,00 €	210,00 €
Comité des Fêtes de Fontanières	1 150,00 €	1 550,00 €
G.V.A d'EvauX-les-Bains	31,00 €	31,00 €
Ligue contre de Cancer	80,00 €	80,00 €
S.P.A Filiale de Montluçon	281,41 €	286,67 €
A.C.C.A de Fontanières	550,00 €	600,00 €
AFM délégation de la Creuse	80,00 €	80,00 €
Comice Agricole EvauX-Chambon	133,50 €	133,50 €
Association d'aide à domicile EvauX-Chambon (A.D.E.C)	327,50 €	327,50 €
Restos du coeur	-	200,00 €
Association sportive Reterre-Fontanières	-	150,00 €
Jeunes agriculteurs de la Creuse (concours départemental de Labour)	-	50,00 €

Location de la salle polyvalente:

	Personnes de la commune	Personnes extérieures
Repas froid ou chaud	160	180
Vin d'honneur	30	50

Ces tarifs comprennent la fourniture de la vaisselle, de l'électricité et du chauffage.

Pour les associations communales la salle est mise à disposition gratuitement

Le montant de la location de la salle pour l'année 2014 s'est élevé à 1270 €.

Pêche :

Tarif de la carte de pêche pour l'année 2015

Carte journalière : 5 €

Carte annuelle : 35 €

Les droits de pêche pour l'année 2014 se sont élevés à 390 €

Le plan d'eau d'eau a été ré-empoissonné pour un montant de 394 € pour l'année 2015.